

TRAVELMate

Réservoir sous pression pour remplissage individuel avec vanne multifonction et col amovible

Mode d'emploi



Mentions légales

Traduction du mode d'emploi d'origine

ALUGAS TravelMate

Réservoir sous pression avec vanne multifonction

N° de document : 001

Date de publication : 01.06.2026

Numéro de modification : 03

N° d'appareil : TF272MV... / TF333MV...

Coordonnées de contact

ALUGAS Vertriebszentrale GmbH

Industriepark Pferdsfeld 214

55566 Bad Sobernheim

Allemagne

Téléphone : +49 6756/9111-0

Fax : +49 6756/9111-2

E-mail : info@alugas.de

Internet : www.alugas.de

Mention de protection (conformément à la norme DIN ISO 16016:2017-08)

La transmission ainsi que la reproduction de ce document, l'utilisation et la divulgation de son contenu sont interdits sauf autorisation expresse. Toute violation expose à des dommages-intérêts. Tous droits réservés pour le cas de la délivrance d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'un modèle de présentation.

Modifications

Nous travaillons en permanence sur l'amélioration de nos produits. Notez que les indications, figures et descriptions dans cette documentation ne peuvent donner lieu à l'exercice d'un quelconque droit. Sous réserve d'erreurs et de modifications techniques.

Sommaire

1	Sécurité	3
1.1	Utilisation conforme.....	3
1.2	Utilisation non conforme	3
1.3	Qualifications.....	3
1.4	Documentation et certificats.....	3
1.5	Conception des avertissements	4
1.6	Symboles d'obligation, d'interdiction et d'avertissement utilisés	5
1.7	Consignes de sécurité	6
1.8	Références normatives/bases juridiques (extrait).....	7
1.9	Exclusion de responsabilité et de garantie	7
2	Transport, stockage et élimination	8
3	Description	9
3.1	Domaine d'application/fluide	9
3.2	Composants	9
3.3	Protecteur de vanne (col).....	11
3.4	Vanne d'arrêt de gaz	12
3.5	Caractéristiques techniques.....	12
3.6	Emplacements de marquage	13
4	Utilisation.....	16
4.1	Ravitaillement/Remplissage.....	17
4.2	Comportement en cas d'incident	20
5	Entretien, contrôles & délais	21
6	Recherche de défauts	22
7	Documents d'accompagnement.....	23

1 Sécurité

1.1 Utilisation conforme

L'utilisation conforme est le stockage de gaz liquide (LPG/GPL) de la classe de fluide 1 dans la plage de service autorisée. Le prélèvement s'effectue à partir de la phase gazeuse pour utiliser les appareils à gaz dans les véhicules. Le réservoir sous pression est conçu, fabriqué et testé, entre autres, selon les normes EN 13110 et AD 2000 et la directive 2014/68/UE (DGRL). Le montage a lieu dans un coffre à gaz selon l'EN 1949.

Le remplissage du GPL a lieu exclusivement au moyen d'un raccord de remplissage extérieur (ravitaillement à plat HK) selon l'EN 589.

1.2 Utilisation non conforme

Toute utilisation non conforme est interdite et peut provoquer des blessures et dommages matériels. Sont interdits notamment :

1. Utilisation comme bouteille de gaz liquide en vrac en extérieur/à l'extérieur du coffre à gaz.
2. Remplissage à l'état monté (interdit dans l'UE).
3. Remplissage direct sur le réservoir sans raccord de remplissage extérieur.
4. Remplissage de gaz naturel/GNC ou dépassement de 80 % du niveau de remplissage.
5. Graissage/démontage de la vanne multifonction ou remplacement sans autorisation du fabricant.

1.3 Qualifications

1.3.1 Exploitant

Responsable du fonctionnement sans danger, organisation de contrôles récurrents (p. ex. G 607) et documentation.

1.3.2 Opérateur

Effectue des opérations de routine conformément au présent mode d'emploi (ravitaillement, marche/arrêt, contrôle visuel).

1.4 Documentation et certificats

Tous les documents et certificats appartenant au produit doivent être transmis lors de la revente. Cela inclut également :

- Mode d'emploi
- Attestation du dernier contrôle de l'installation de gaz (par exemple, selon la norme DVGW G607 en Allemagne)
- Déclaration de conformité CE du réservoir

Observez également à cet effet les informations au chapitre Entretien, contrôles & délais, page 21.

1.5 Conception des avertissements

La classification des avertissements a lieu selon l'ISO 3864-2 et l'ANSI Z535.6 à l'aide des mots-clés :

- « Danger », « Avertissement » et « Prudence » pour les blessures,
- « Attention » pour les dommages matériels et
- « Remarque » pour la transmission d'informations générales.

Dans la présente documentation, les consignes de sécurité sont classées et présentées comme suit :



DANGER !

signale un danger avec un **risque élevé**, qui entraîne des blessures graves voire la mort s'il n'est pas évité.



AVERTISSEMENT !

signale un danger avec un **risque modéré**, qui peut entraîner des blessures graves voire la mort s'il n'est pas évité.



PRUDENCE !

signale un danger avec un **risque faible**, qui peut entraîner des blessures légères à modérées s'il n'est pas évité.



ATTENTION !

signale une situation potentiellement dommageable dans laquelle le produit ou les objets peuvent être endommagés dans son environnement si elle n'est pas évitée.



REMARQUE !

Le non-respect des mesures décrites peut potentiellement entraîner des dommages de la machine ou du produit.

1.6 Symboles d'obligation, d'interdiction et d'avertissement utilisés

Symbole (espace réservé)	Signification
	Symbole de danger général
	Avertissement : température basse
	Avertissement : substances explosives
	Symbole d'obligation général
	Observer les instructions d'utilisation
	Porter une protection pour les mains
	Porter une protection pour les yeux
	REMARQUE

1.7 Consignes de sécurité

1.7.1 Consignes de sécurité pour éviter les blessures

Lorsque les mélanges gaz-air s'enflamment en raison de sources d'inflammation, cela peut entraîner la mort ou des blessures graves en cas d'explosion ou d'incendie.

- Évitez les sources d'inflammation (feu, étincelles, fumer).
- Aérez beaucoup la zone.
- Retirez les substances inflammables.
- Sécurisez la zone.
- Informez les secours selon la situation.

En cas de ravitaillement incorrect avec du gaz naturel/GNC, des pressions non autorisées apparaissent et peuvent entraîner la mort ou des blessures graves en cas de défaillance des composants.

- Remplissez uniquement le GPL selon l'EN 589.
- N'inversez pas le GPL avec le GNC. Contrôlez les marquages sur la pompe à carburant et l'adaptateur.
- Arrêtez immédiatement le ravitaillement en cas de doutes.

Si des personnes non autorisées actionnent les robinetteries ou modifient les réglages, cela peut entraîner des blessures graves en raison de la sortie de gaz incontrôlée.

- Délimitez la zone de travail et évacuez les personnes non autorisées.
- Fermez les vannes des appareils avant les opérations de contrôle ou de ravitaillement.

1.7.2 Consignes de sécurité pour éviter les dommages matériels

Lors de l'inversion du GPL avec du GNC ou d'autres fluides, cela peut entraîner des dommages de l'installation en cas de surpression ou d'incompatibilités et des dommages du véhicule et de la station-service.

- Remplissez uniquement le GPL selon l'EN 589.
- Contrôlez la signalétique sur la pompe à carburant, l'adaptateur et la connexion avec le véhicule avant toute connexion.
- Interrompez l'opération si le marquage ou le raccord ne correspondent pas.

En cas de pénétration de saletés, de copeaux, d'huile ou de graisse dans les raccords et robinetteries, cela peut entraîner un défaut d'étanchéité, un blocage des vannes ou un dysfonctionnement du limiteur de remplissage.

- Veillez à ce que les branchements, surfaces d'étanchéité et filetages soient exempts de graisse et d'huile et propres.

Si des autocollants d'avertissement ou d'information sont manquants ou apposés de manière illisible, cela peut entraîner une utilisation incorrecte, un ravitaillement incorrect et des dommages de l'installation ou du véhicule.

- Placez les autocollants d'avertissement et multilingues dans un endroit visible sur le coffre à gaz, à l'intérieur et sur le raccord de remplissage.
- Nettoyez et dégraissez les surfaces avant l'application.
- Vérifiez l'adhérence et la visibilité.
- Remplacez les autocollants endommagés.

Si des adaptateurs, flexibles ou robinetteries non autorisés sont utilisés, cela peut entraîner des incompatibilités, une usure prématurée et des dommages de l'installation.

- Utilisez uniquement des composants autorisés et suivez les recommandations ALUGAS.
- Montez un adaptateur avec filtre fritté pour éviter tout encrassement.

1.8 Références normatives/bases juridiques (extrait)

- EN 1949 – Systèmes GPL pour les besoins domestiques dans les véhicules habitables de loisirs et dans les autres véhicules
- EN 589 – Carburants pour automobiles - GPL
- Feuille de travail DVGW G 607 – Systèmes GPL dans les véhicules (expert)
- StVZO §35c – Systèmes GPL. Utilisation de dispositifs d'arrêt pendant la conduite
- Directive 2014/68/UE – Directive sur les appareils sous pression (DGRL)
- ANSI Z535 – Série pour les panneaux et couleurs de sécurité (mots de signallement/dispositions)

1.9 Exclusion de responsabilité et de garantie

1.9.1 Exclusion de responsabilité

Notez qu'ALUGAS n'est pas responsable des dommages qui résultent du fonctionnement incorrect, du non-respect de cette documentation ou des directives en vigueur.

Interdisez toute intervention non autorisée sur les réservoirs sous pression, vannes, dispositifs de sécurité et de couplage. En cas d'infraction, nous déclinons toute responsabilité.

N'effectuez pas les travaux à chaud (soudure/meulage) sur les composants GPL. Les dommages en résultant sont exclus de la garantie.

1.9.2 Exclusion et limitation de garantie

Il est possible de faire valoir les droits à la garantie uniquement lorsque les défauts liés aux matériaux ou à la fabrication ont été notifiés dans le délai légal ou convenu.

Notez que les pièces d'usure (p. ex. flexibles, joints, régulateurs) sont soumises au vieillissement. L'usure normale ne justifie pas un recours à la garantie.

Utilisez uniquement le produit conformément à son utilisation conforme. Toute utilisation incorrecte rend la garantie nulle.

Contactez ALUGAS avant de remplacer une vanne. Les pièces de rechange ou interventions non autorisées entraînent une exclusion de garantie.

2 Transport, stockage et élimination

Le transport du réservoir sous pression à l'état démonté est uniquement autorisé avec le protecteur de vanne monté (col) et à vide. Le cas échéant, ceci doit être effectué par une entreprise spécialisée selon les directives applicables.

3 Description

ALUGAS TravelMate est un réservoir sous pression rechargeable sous forme de bouteille avec vanne multifonction et limiteur de remplissage à 80 % pour une utilisation dans les véhicules avec des équipements GPL à des fins de combustion. Le prélèvement s'effectue à partir de la phase gazeuse.

3.1 Domaine d'application/fluide

- Fluide : Gaz liquide (LPG/GPL) selon l'EN 589 (carburant).
- Type d'appareil : Équipement sous pression pour le remplissage individuel dans les stations-service publiques (avec limitation de remplissage à 80 %).

3.2 Composants

3.2.1 Composants Kit de couplage

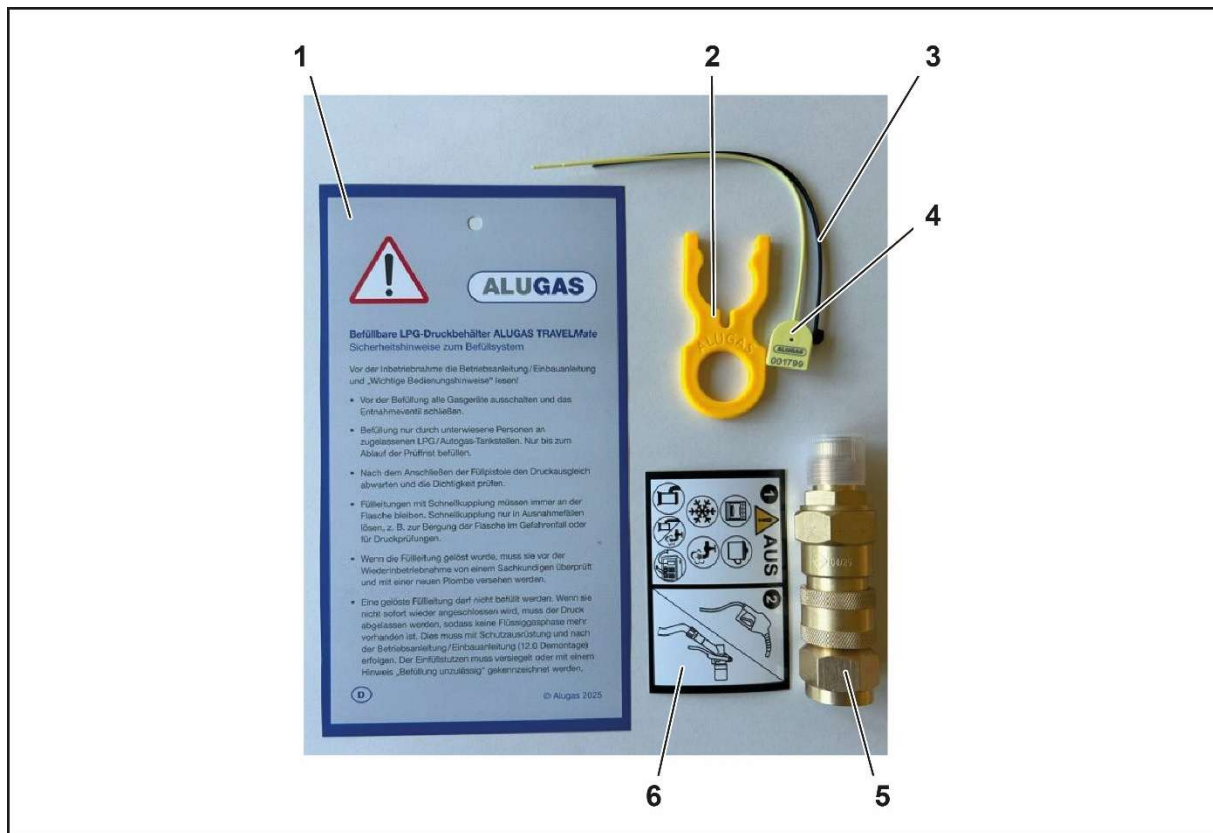


Fig. 1

- | | |
|----------------------------|-----------------------------------|
| 1. Avertissement Couplage | 4. Scellé de sécurité |
| 2. Système d'inviolabilité | 5. Raccord rapide ALUGAS pour GPL |
| 3. Serre-câble | 6. Autocollant de ravitaillement |

3.2.2 Composants Vanne multifonction et col (indicateur de remplissage capacitif)

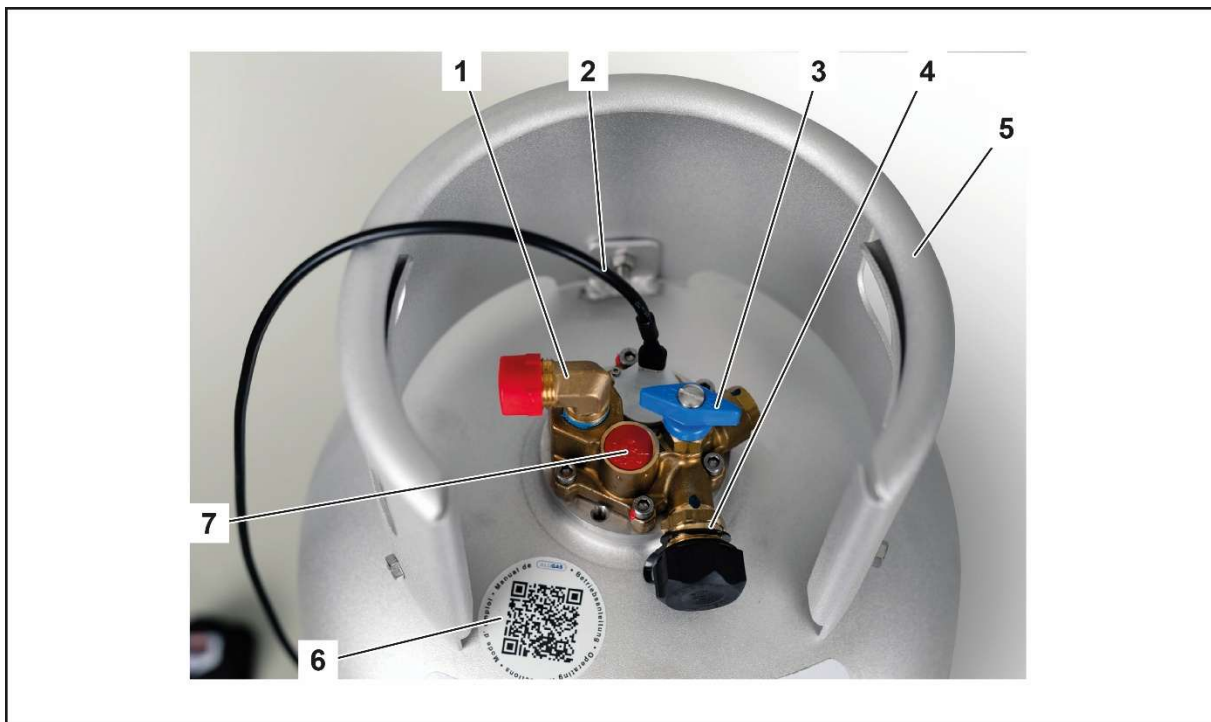


Fig. 2

- | | |
|---|------------------------------|
| 1. Vanne de remplissage | 5. Protecteur de vanne (col) |
| 2. Câble pour mesure de niveau capacitive | 6. QR-Code |
| 3. Vanne d'arrêt de gaz | 7. Soupape de sécurité |
| 4. Tubulure de prélèvement | |

3.2.3 Composants Vanne multifonction et col (indicateur de remplissage analogique)

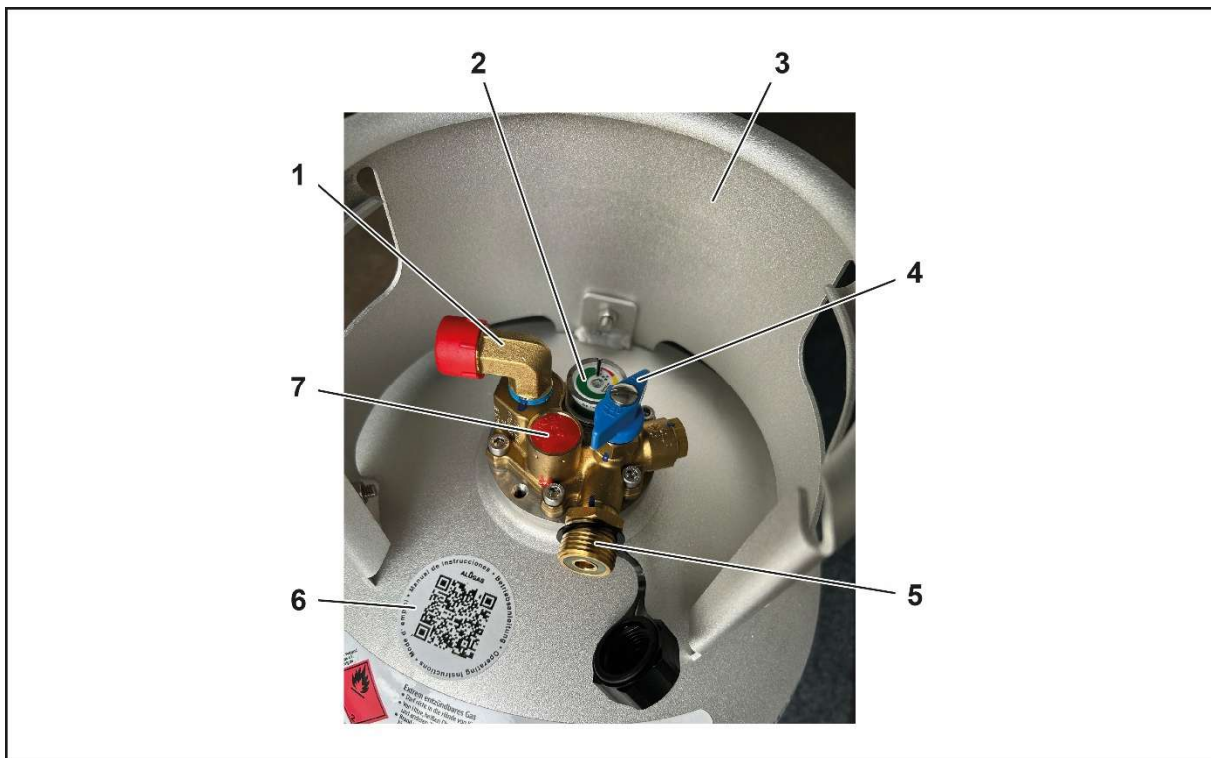


Fig. 3

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| 1. Vanne de remplissage | 5. Tubulure de prélèvement |
| 2. Indicateur de niveau | 6. QR-Code |
| 3. Protecteur de vanne (col) | 7. Soupape de sécurité |
| 4. Vanne d'arrêt de gaz | |

3.3 Protecteur de vanne (col)

Le protecteur de vanne (col) (Fig. 2/5) et (Fig. 3/3) sert à protéger les vannes pendant le démontage, le transport, le stockage et l'élimination du réservoir sous pression. À l'état monté, le réservoir sous pression peut être utilisé sans protecteur de vanne (col) monté.

3.4 Vanne d'arrêt de gaz

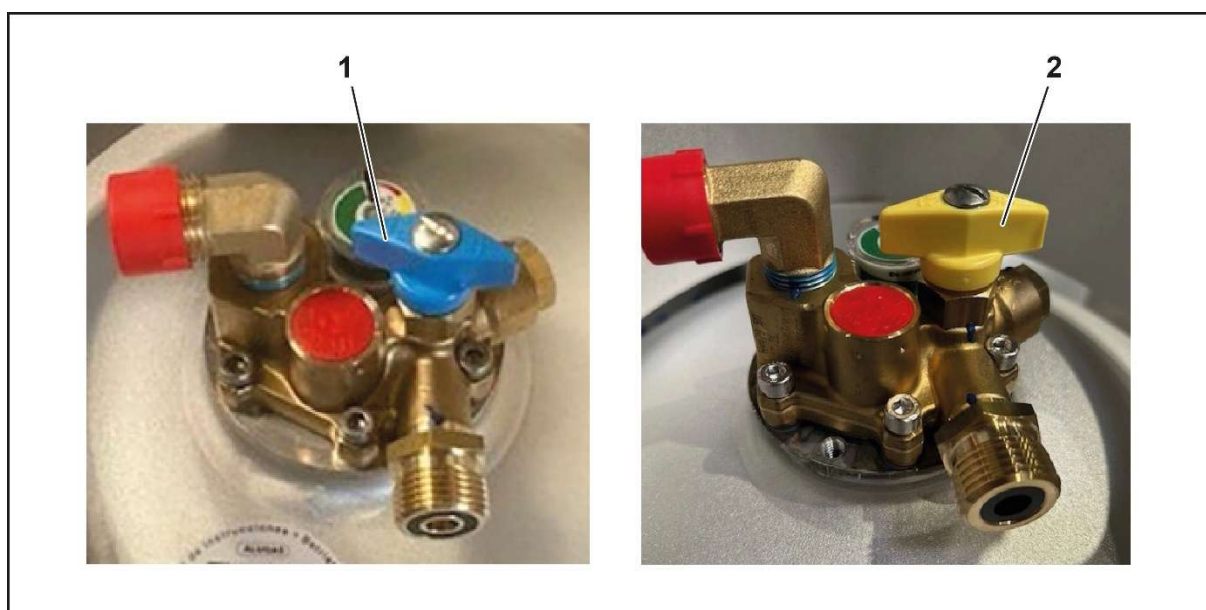


Fig. 4

1. Robinet bleu :
Utilisation en Allemagne
Filetage de la tubulure de prélèvement
21,8 mm

2. Robinet jaune :
Utilisation en Suisse, France,
Belgique par exemple
Filetage de la tubulure de prélèvement
21,7 mm

3.5 Caractéristiques techniques

Désignation :		Équipement sous pression pour le remplissage individuel « TRAVELMate » sous forme de bouteille		
Dimension principale :		Ø 300 mm		
Organisme notifié participant :		TÜV Süd Industrie Service GmbH (0036)		
Dimensions				
Volume (litres)	Hauteur (mm)	Poids avec vanne (kg)	Réf.	N° série (code fabricant)
27,2 l	599	6,6	TF272-MV	Voir code d'ident. pour déclaration de conformité
33,3 l	690	7,5	TF333-MV	Voir code d'ident. pour déclaration de conformité
Chambre de pression				
Désignation du fluide :	GPL			
Groupe de fluides :	1			
Température max. aut. (TS) : °C	65			
Température min. aut. (TS) : °C	-40			
Pression aut. (PS) bar	20			

3.6 Emplacements de marquage

1. Autocollant d'avertissement dans le coffre à gaz (Fig. 5/1)
2. Autocollant multilingue (Fig. 5/2)
3. Avertissement Prudence inflammable (Fig. 5/3) sur les épaulements du réservoir sous pression
4. Avertissement Couplage (Fig. 5/4)
5. Marquage sur l'anneau de base (Fig. 5/5).

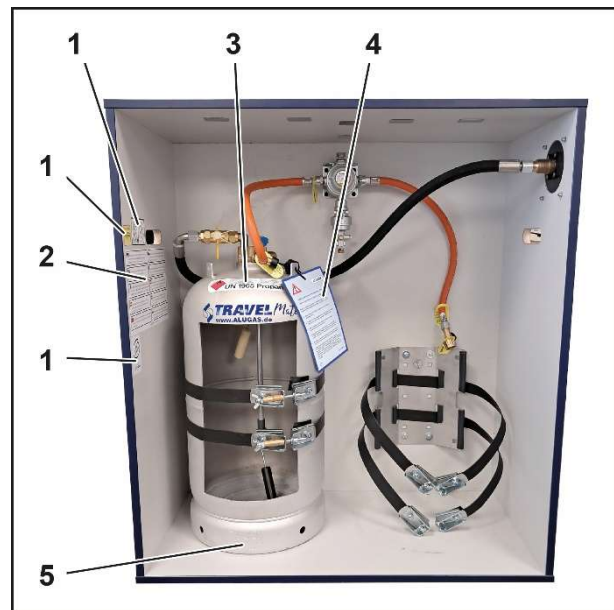


Fig. 5

3.6.1 Autocollant d'avertissement dans le coffre à gaz

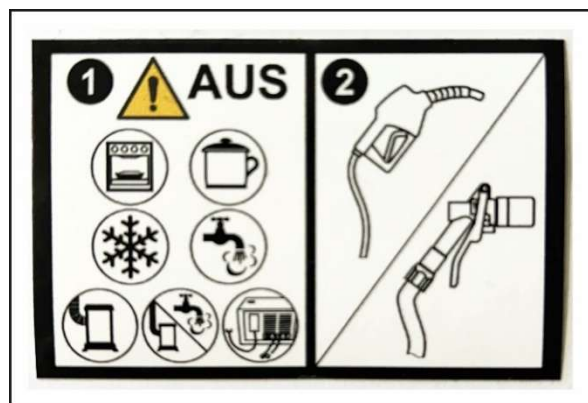


Fig. 6

Description

3.6.2 QR-Code



Fig. 7

3.6.3 Avertissement Couplage



Fig. 8

3.6.4 Autocollant multilingue

 Unsere TRAVELMate ist ausgestattet mit einem 80% Füllstop-ventil, d. h. der Befüllvorgang wird automatisch beendet, wenn ein Füllstand von 11 kg (≈22 l) / 14 kg (≈28 l) erreicht ist.	 Naše TRAVELMate je vybavena 80 % uzavíracím ventilem, to znamená, že proces plnění se automaticky ukončí při dosažení úrovně naplnění 80 %. 11 kg (≈22 l) / 14 kg (≈28 l).
 Our TRAVELMate comes with an 80% fill stop valve; this means filling is automatically ended when a fill level of 11 kg (≈22 l) or 14 kg (≈28 l) is reached.	 Notre TRAVELMate est équipé d'une vanne d'arrêt de remplissage 80% : le remplissage s'arrête donc automatiquement quand un niveau de remplissage de 11 kg (≈22 l) / 14 kg (≈28 l) est atteint.
 La nostra TRAVELMate è dotata di una valvola di arresto del riempimento all'80%. Ciò significa che il processo di rifornimento viene automaticamente interrotto al raggiungimento di un livello di riempimento di 11 kg (≈22 l) / 14 kg (≈28 l).	 Nuestro TRAVELMate está equipado con una válvula de parada de llenado del 80%, es decir, el proceso de llenado se detiene automáticamente cuando se alcanza un nivel de llenado de 11 kg (≈22 litros) / 14 kg (≈28 litros).
 Vores TRAVELMate er udstyret med en 80% påfyldningsstopventil, d.v.s. påfyldningsprocessen afsluttes automatisk, når der er nået et påfyldningsniveau på 11 kg (≈22 l) / 14 kg (≈28 l).	 Vår TRAVELMate är utrustad med en 80 % fyllnadsstoppsventil, vilket innebär att påfyllningen avbryta automatiskt när en fyllnadsnivå på 11 kg (≈22 l) / 14 kg (≈28 l) har uppnåtts.
 TRAVELMate ürünümüz %80'lik bir dolum durdurma valfi ile donatılmıştır, yani 11 kg (≈22 l) / 14 kg (≈28 l) oranında bir dolum seviyesine ulaşıldığında, dolum işlemi otomatik olarak sonlandırılır.	 Nasz TRAVELMate jest wyposażony w zawór zatrzymujący napełnienie na poziomie 80%, tzn. proces napełniania jest automatycznie przerywany, gdy osiągnięty zostaje poziom napełnienia 11 kg (≈22 l) / 14 kg (≈28 l).

ALUGAS here i feel confident

Fig. 9

4 Utilisation



DANGER !

Danger lié au non-respect des consignes de sécurité !

En cas de non-respect des consignes de sécurité, il existe un risque de provoquer, sur le produit, des situations susceptibles d'entraîner des blessures ou dommages matériels.

- Observez strictement toutes les consignes de sécurité et remarques, voir chapitre Sécurité.
-



DANGER !

Risque d'incendie et d'explosion en raison des mélanges gaz-air !

Les mélanges gaz-air peuvent s'enflammer et provoquer des blessures graves voire mortelles.

- Évitez toutes les sources d'inflammation (feu ouvert, étincelles, fumer).
 - Veillez à une ventilation intensive dans la zone de travail.
 - Interrompez immédiatement le travail en cas d'odeur de gaz.
-



AVERTISSEMENT !

Risque de brûlures par le froid !

Le gaz liquide qui s'échappe peut entraîner des gelures et donc des graves blessures cutanées et oculaires.

- Portez toujours des gants de protection et des lunettes de protection lors du débranchement ou de la décompression.
-



AVERTISSEMENT !

Danger en cas d'exécution de travaux par du personnel non qualifié !

L'exécution de travaux par du personnel non qualifié représente un risque de blessures et de dommages matériels.

- Les travaux sur le produit peuvent seulement être effectués par des spécialistes formés et certifiés qui ont été formés pour les travaux sur le produit.
 - Tous les travaux sur les équipements électriques, à liquide et à air comprimé doivent être effectués conformément aux lois, directives et règles nationales et locales. Le non-respect peut entraîner la mort, des blessures graves ou des dommages matériels.
-

4.1 Ravitaillement/Remplissage

1. Fermez la vanne d'arrêt de gaz (Fig. 10/1).

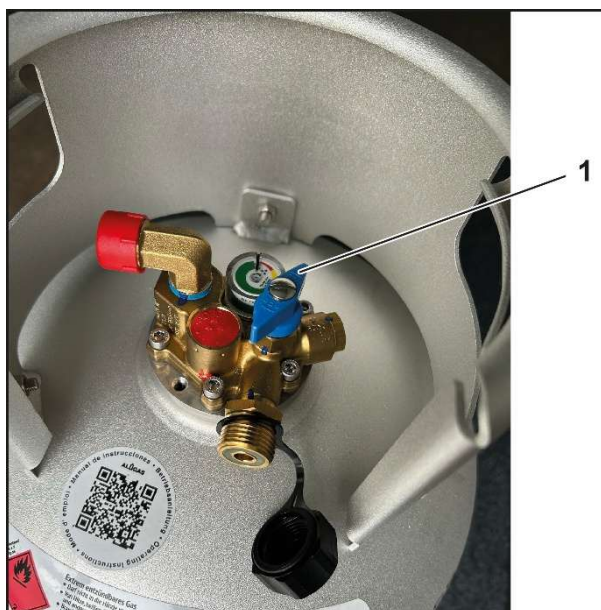


Fig. 10

2. Ouvrez le raccord de remplissage (Fig. 11/1).



Fig. 11

3. Raccordez un adaptateur approprié (Fig. 13/1) sur le raccord de remplissage (Fig. 12/1). Pour éviter toute infiltration d'impuretés dans l'installation, ALUGAS recommande l'utilisation d'adaptateurs avec filtres frittés.
4. Raccordez le pistolet de remplissage sur l'adaptateur (Fig. 13/1) et bloquez-le.
Une compensation de pression se fait entendre par un court sifflement.
5. Actionnez l'interrupteur d'homme mort et maintenez-le enfoncé pour remplir le réservoir sous pression. L'opération de remplissage s'arrête. Lorsque le niveau maximum est atteint, l'opération de remplissage s'arrête automatiquement.

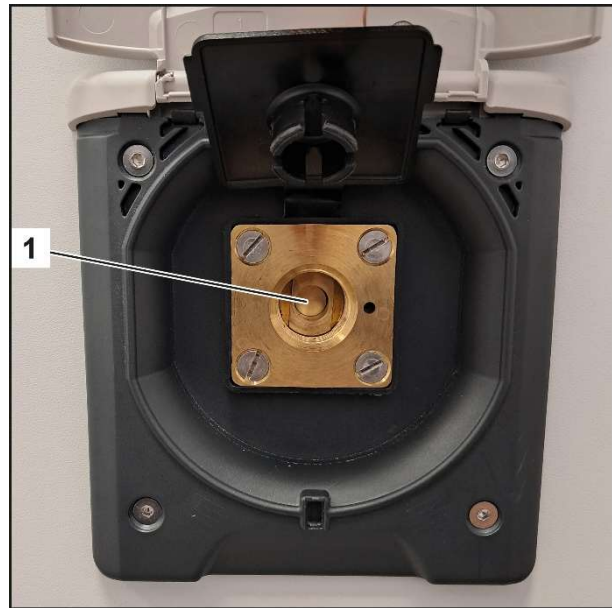


Fig. 12



REMARQUE !

Attention, le sifflement est court, fort et bruyant !

6. Desserrez le dispositif d'arrêt du pistolet de remplissage.
7. Retirez le pistolet de remplissage de l'adaptateur (Fig. 13/1).



Fig. 13

8. Retirez l'adaptateur (Fig. 13/1) du raccord de remplissage (Fig. 14/1).

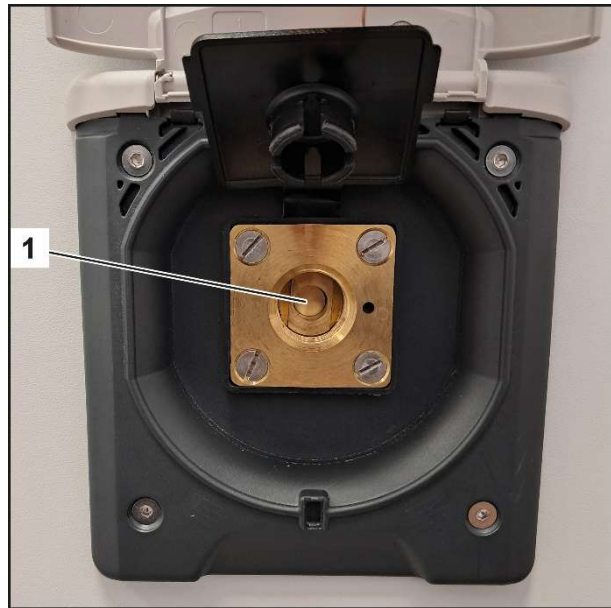


Fig. 14

9. Fermez le raccord de remplissage (Fig. 15/1).



Fig. 15

10. Ouvrez lentement la vanne d'arrêt de gaz (Fig. 16/1).
11. Mettez les consommateurs en service conformément aux instructions du fabricant.



Fig. 16

Lors du ravitaillement ou du prélèvement de gaz, la sécurité anti-rupture de flexibles peut se fermer en cas d'augmentation soudaine du débit.

Pour déverrouiller la sécurité anti-rupture de flexibles, fermez et ouvrez lentement la vanne d'arrêt de gaz. Une ouverture trop rapide déclenche de nouveau la sécurité.

4.2 Comportement en cas d'incident

Incident	Comportement
Odeur de gaz/fuite	Fermer les consommateurs, aérer, éviter les sources d'inflammation, sécuriser la zone, appel d'urgence si nécessaire.
Vidange au niveau de la soupape de sécurité	Vérifier la température/le niveau de remplissage ; après la vidange, la vanne se ferme généralement automatiquement.
Ravitaillement incorrect suspecté	Interrompre l'opération, informer la station-service, faire vérifier l'installation.

5 Entretien, contrôles & délais

Zone	Mesure	Intervalle/Occasion	Compétence/Norme	Remarque	Exécuté par :
Installation de gaz - contrôle récurrent	Contrôle de sécurité/d'étanchéité/de fonctionnement	Privé : tous les 2 ans (En général G 607) Commercial : tous les 2 ans (Conformément à la BetrSichV)	G 607 BetrSichV Ann. 3 Sec. 2 sur les équipements GPL	Fournir les attestations de contrôle	Entreprise spécialisée
Réservoir sous pression TRAVELMate	Régénération (contrôle, remplacement de la technique de vanne)	Tous les 10 ans	Méthode de fabrication	Retour au fabricant	Entreprise spécialisée
Pièces d'équipement (p. ex. régulateurs, flexibles)	Remplacement	En général, tous les 10 ans	Instructions du fabricant/DVGW	Documenter l'âge/l'état	Entreprise spécialisée
Installation après les travaux	Contrôle visuel, d'étanchéité et de fonctionnement	Après le démontage/la modification avant la remise en service	G 607 / Autorisation interne	Remise en service uniquement après un contrôle réussi	Entreprise spécialisée
Obligation de l'exploitant	Respecter & documenter les délais	En permanence	Responsabilité de l'exploitant	Tenir à jour le carnet de contrôle/les procès-verbaux	Exploitant

Les documents suivants doivent être présentés pour l'inspection principale :

- Attestation du dernier contrôle de l'installation de gaz
- Déclaration de conformité CE du réservoir

Dans le domaine commercial, pour les contrôles techniques des véhicules automobiles conformément au §60 du StVZO, il faut présenter les attestations selon les modèles figurant en annexe du principe 310-003 « Enregistrement des contrôles des équipements GPL utilisés à des fins de combustion dans ou sur les véhicules » de la Deutsche Gesetzliche Unfallversicherung e. V.

Dans le domaine privé, les attestations correspondantes doivent être présentées selon G 607.

6 Recherche de défauts

Problème	Cause possible	Solution (opérateur)
Le réservoir ne se remplit pas	Adaptateur/pistolet pas correctement branché	Desserrer la connexion, rebrancher ; changer de station-service si nécessaire
Remplissage très lent	Encrassement/filtre	Contrôler/nettoyer l'adaptateur/le filtre ; contrôler la position du pistolet
Pas de prélèvement de gaz	Sécurité anti-rupture des flexibles activée	Fermer le dispositif d'arrêt → ouvrir lentement
Gaz provenant de la tubulure de remplissage	Clapet anti-retour encrassé	Remplir par jets successifs, utiliser le filtre, faire vérifier par une entreprise spécialisée
Vidange au niveau de la soupape de sécurité	Température/Niveau élevé(e)	Laisser refroidir/protéger l'installation, fermeture automatique principalement après vidange
Indicateur de niveau sans affichage	Système mécanique/électrique desserré/sans alimentation	Contrôler le montage stable, contrôler les connecteurs/câbles

7 Documents d'accompagnement

- EN 1949
- EN 589
- Feuille de travail DVGW G 607
- UN-R 67
- StVZO § 35c
- Règle DGUV 110-010
- Directive 2014/68/UE (DGRL)
- Documents des fabricants des consommateurs.